

Les enjeux du transfert de l'aéroport
Nantes Atlantique
sur le site de Notre Dame des Landes

Réunions d'information
29 et 31 mars 2016



Un équipement d'intérêt général

- au service de l'accessibilité et de l'attractivité internationales de l'Ouest de la France,
- Complémentaire avec les autres projets d'infrastructures de transports :
 - LGV Bretagne Pays de la Loire (2017)
 - Liaisons Nouvelles Ouest Bretagne Pays de la Loire (2030)
 - Grand Port Maritime Nantes Saint Nazaire
- Respectueux de l'Etat de droit et de la démocratie :
 - 160 décisions de justice favorables
 - Un pré contentieux européen en voie de régularisation
 - Respect des engagements pris notamment depuis 2012 avec les exploitants et les opposants historiques



Quelques chiffres clés 1/3

- Un trafic en augmentation continue :

Années	Trafic passagers en million
1993	1
2000-2005	1,9 à 2,1
2011	3,2
2014	4,1
2015	4,4

- + fo
- Doublement du trafic en 10 ans
- 5 ans d'avance sur les prévisions de la DUP de 2008
- Des avions "modernes", plus gros et mieux remplis :
 - + 2,5% par an des mouvements d'avions (+ 30 % en 30 ans)
- Estimation d'un trafic de 6 millions à horizon 2030



Une décision de l'Etat en octobre 2000...

- du Gouvernement JOSPIN portée par J.C. GAYSSOT (PC) et D.VOYNET (Les Verts)
- prise au nom d'une politique nationale d'aménagement du territoire (Loi Voynet),
- Avec l'objectif d'améliorer l'attractivité et l'accessibilité de l'Ouest dans une Europe élargie
- cohérente avec les autres politiques publiques décidées en faveur du développement durable



Un projet « accélérateur » de croissance, créateur de nouveaux emplois et services

- 3 000 emplois liés au chantier :
 - 5,4 millions d'heures de travail pour le BTP
 - + 150 000 heures dédiées à l'insertion
 - à terme plus de 2500 emplois liées à la croissance du trafic
- + de 600 emplois créés par million de passager en +
- Fermeture de la piste commerciale, maintien de la piste pour le pôle aéronautique comme un des outils de la chaîne logistique : 3 vols / semaine.
- Transfert des 2000 emplois liés à la plateforme sur la CCEG
- + de 5000 emplois directs et induits liés notamment au développement de l'IRT Jules Verne au sud Loire
- Création de "nouveaux emplois", de « nouveaux » services sur la CCEG, le nord et le sud Loire.



Quelques chiffres clés 2/3

- Saturation continue de l'aérogare

Année	Nombre de journées à + de 14 000 passagers / heure (seuil de sécurité pour la saturation)
2011	6
2012	36
2013	72
2014	100
2015	135



Une décision soutenue par les élus et les habitants de l'Ouest de la France

- Conforme à la vision pour l'avenir de l'Ouest
- Cohérente avec l'ambition d'un développement solidaire et équilibré pour tous les habitants des territoires concernés
- Inscrite dans les projets politiques proposés aux citoyens à chaque élection
- Porteuse d'une dynamique et d'un progrès pour tous les habitants de l'Ouest : + d'emplois, + de mobilités, + d'activités



Un transfert utile pour

- le développement et le renouvellement urbain
- la sécurité et la tranquillité des habitants
- développer de « nouvelles formations pour de nouvelles compétences », valoriser « les savoir-faire » des salariés et des entreprises
- conforter l'internationalisation des entreprises et de l'économie des territoires
- soutenir la croissance des filières d'excellence :
 - L'aéronautique (20 000 emplois en Région, 10 000 en Loire-Atlantique), la construction navale,
 - les Energies Maritimes Renouvelables, les entreprises industrielles, agro-alimentaires...
 - L'innovation, l'économie numérique...



Chiffres clés 3/3

- Saturation des infrastructures confirmées par toutes les études depuis 2003 :
 - Liée à l'orientation de la piste :
 - Survol de l'agglomération, de l'hyper-centre de Nantes à moins de 300 m
 - à moins de 100 m pour Saint-Aignan de Grand Lieu et Bouguenais
 - Nuisances sonores pour + de 42 000 habitants
 - Nuisances sonores pour de nombreuses écoles et collèges, des équipements de santé...
 - Avec la hausse inéluctable du trafic :
 - toujours + de nuisances sonores pour les habitants
 - maintien du survol du Lac de Grand Lieu (Zone Natura 2000)



